



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23125504

ile,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

21 SEP. 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0454 253 473

Nom

(en entier) : NYCO-STPC

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue de l'Ancienne Potence 22, 7503 Tournai (Froyennes)

Objet de l'acte : Renomination du commissaire et renomination d'administrateurs - nomination administrateur délégué.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/06/2023 que l'assemblée a décidé de renommer comme administrateurs pour un terme renouvelable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2028, à partir du 19/06/2023:

-Monsieur Guillaume Lafage, demeurant à 92100 Boulogne-Billancourt (France), Rue de La Torelle 26;

-La société de droit néerlandais 'NEDEN HOLDING B.V.', ayant son siège à 2713 HM NL Zoetermeer (Pays-Bas), Ierlandlaan 46, inscrit au registre de la Chambre de Commerce sous le numéro 24271422, encore toujours représentée par son représentant permanent, madame Frédérique Magrin.

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 19/06/2023 que le conseil a décidé de nommer monsieur Guillaume Lafage, prénommé, en qualité d'administrateur délégué et ceci à partir du 19/06/2023.

Il ressort du même procès-verbal que l'assemblée a décidé de renommer la SA CALLENS VANDELANOTTE, ayant son siège social à 8500 Courtrai, President Kennedypark 1A et dont le siège d'exploitation est situé Buro & Design Center, Esplanade 185 à 1020 Bruxelles, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0433.608.707 et à l'IRE sous le numéro B00083, comme commissaire et ceci pour un terme de trois ans renouvelables.

La SA CALLENS VANDELANOTTE a désigné Madame Laura Guarino (inscrite à l'IRE sous le N° A02520) comme représentante permanente.

Le mandat de contrôle portera sur les exercices qui se terminent aux 31/12/2023, 31/12/2024 et 31/12/2025. Par conséquent, son mandat se termine à l'assemblée annuelle qui approuve les comptes annuels clôturés au 31/12/2025.

Fait à Tournai (Froyennes), le 19/06/2023.

Signé:

Monsieur Guillaume Lafage

Administrateur - délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).